

## DÉCISION 226 / 2024

### RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT POUR L'AMENAGEMENT DE BANQUETTES SERVANT DE PASSAGE A FAUNE SUR UN OUVRAGE HYDRAULIQUE (RD955)

Nous soussignés, Anne FRITSCH-RENARD, 16<sup>ème</sup> Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

VU le fonds vert inscrit dans la loi de finances 2024,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée à la mesure « Réduire les pressions sur la biodiversité de votre territoire » du fonds vert de l'Etat,

### DÉCIDONS :

- De solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du fonds vert au taux de 80% pour l'aménagement de banquettes servant de passage à faune sur un ouvrage hydraulique (RD955) dont le coût prévisionnel est estimé à 106 377 euros hors taxes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20240514-Decis226-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 14 mai 2024

Pour le Président  
La Vice-Présidente déléguée

Anne FRITSCH-RENARD  
Adjointe au Maire de Metz

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**  
**Aménagement de banquettes servant de passage à faune sur un ouvrage hydraulique (RD955)**

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
Etude EXE	1 200,00 €	1 440,00 €	<u>Aides publiques:</u>	85 101,60 €	80,00%
Préparation de chantier	480,00 €	576,00 €	Etat / Fonds vert		
Installation et repli chantier	6 438,60 €	7 726,32 €			
Sécurité et signalisation	3 987,00 €	4 784,40 €			
Implantation	480,00 €	576,00 €			
Mise en place batardeau amont	2 773,20 €	3 327,84 €	<u>Autofinancement:</u>	21 275,40 €	20,00%
Mise en place batardeau aval	2 773,20 €	3 327,84 €	Fonds propres		
Pompage résiduel 150M3/H	1 097,40 €	1 316,88 €	Emprunts		
Pompage 700M3/H	5 164,80 €	6 197,76 €	Crédit-bail		
Nettoyage du fond	10 536,00 €	12 643,20 €	Autres		
Coffrage banquettes	10 227,60 €	12 273,12 €			
Coffrage seuils	1 620,60 €	1 944,72 €			
Ferrailage banquettes	6 584,60 €	7 901,52 €			
Ferrailage seuils	250,80 €	300,96 €			
Béton C35/45 Banquettes	27 081,00 €	32 497,20 €			
Béton C35/45 Seuils	2 093,40 €	2 512,08 €			
Bandes Waterstop	3 240,00 €	3 888,00 €			
Galets percolés 30/60	3 318,40 €	3 982,08 €			
Recharge sédimentaire	11 167,20 €	13 400,64 €			
Enrochements maçonnés sur berge	4 903,20 €	5 883,84 €			
Contrôles entreprise	480,00 €	576,00 €			
DOE	480,00 €	576,00 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>106 377,00 €</b>	<b>127 652,40 €</b>		<b>106 377,00 €</b>	<b>100%</b>